

Chers Collègues et Chers lecteurs,



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre collègue et ami Pierre-Louis NICOLAI survenu brutalement le 20 Novembre 2013. Administrateur de l'ANEL depuis de nombreuses années, Pierre-Louis était toujours présent et fidèle à notre Association. Beaucoup d'entre vous se souviennent certainement de son accueil chaleureux en CORSE, à BASTIA, en Octobre 2010 pour nos Journées Nationales d'Etudes, puis à CERVIONE, dans le village dont il fut longtemps maire, où il nous avait reçus avec générosité et amitié.

Les élus du Conseil d'Administration et son équipe, très émus de ce décès, ont adressé leurs condoléances à ses proches au nom de la grande famille de l'ANEL à laquelle il appartenait.

Depuis nos Journées nationales d'études à ANGLET, en octobre dernier, l'ANEL a été présente dans de nombreuses manifestations, liées aux questions littorales et maritimes, notamment au Congrès international des Aires Marines protégées à MARSEILLE, puis en Corse ; aux 2èmes Assises Nationales sur les risques naturels à BORDEAUX où l'ANEL, sollicitée par le ministère de l'Écologie, a piloté avec l'appui du GIP littoral aquitain, un atelier sur les risques littoraux ; aux 9èmes Assises de l'Economie maritime à MONTPELLIER ; aux rencontres, à GRAVELINES, sur la qualité des eaux de baignade, sujet sur lequel l'ANEL travaille depuis de nombreuses années pour informer les élus de leurs obligations; au jury de labellisation des premiers lauréats du label "port d'intérêt patrimonial" attribué à l'île de SEIN et à la commune de COMBRIT-SAINTE MARINE et dernièrement , en ce mois de décembre 2013, au Salon nautique de Paris, pour manifester notre intérêt au monde de la plaisance et des activités nautiques.

L'année 2014 va être une année de renouvellement des Conseils municipaux et je sais déjà que certains d'entre vous ont décidé de ne pas se représenter, pour des raisons très diverses, et cela va certainement modifier la composition de notre Conseil d'administration.

Au nom d'Yvon BONNOT, président d'honneur et à titre personnel, je voudrais remercier toutes celles et ceux qui se sont investis aux côtés de l'ANEL, pendant toutes leurs années de mandat et qui, par leur disponibilité et leur ténacité ont réussi à faire valoir la spécificité des problématiques littorales et maritimes et contribué à mieux faire connaître nos actions. Nous avons tous ensemble donné à l'ANEL la légitimité et la reconnaissance qu'elle a aujourd'hui auprès des pouvoirs publics et des acteurs du monde maritime.

Vous serez toujours les bienvenus, boulevard de La Tour Maubourg, à Paris et lors des prochaines Journées Nationales d'Etudes, dont le lieu sera fixé après le renouvellement des municipales.

Je vous souhaite à toutes et à tous, Chers Collègues et amis, de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour poursuivre nos travaux et construire ensemble l'avenir de nos collectivités littorales et maritimes.

Jean-François RAPIN
Président de l'ANEL,
Maire de MERLIMONT
Conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais

L'ANEL a tenu un Conseil d'administration le jeudi 28 novembre 2013, à l'Assemblée Nationale.

Ordre du jour : un premier bilan des Journées Nationales d'Etudes 2013, à ANGLET et l'examen du projet de résolution générale à adresser au gouvernement ; une information sur les modifications apportées au projet de loi cadre "biodiversité"; la confirmation de la reconnaissance de l'expertise de l'ANEL en matière de coopération décentralisée ; une réflexion sur la politique de communication de l'Association.

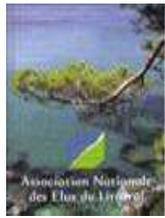
Jean-François RAPIN a fait part à cette occasion des derniers déplacements effectués pour représenter l'ANEL, à la semaine internationale des Aires Marines protégées, à MARSEILLE ; à la réunion de l'Association départementale des maires de Corse, à AJACCIO ; aux 4èmes Rencontres "Qualité des Eaux de baignade", à GRAVELINES accompagné de Jean-Pierre PONT, maire de NEUFCHATEL HARDELOT et de Charlene MONNIER, chargée de mission ANEL.

Jean-Louis LEONARD, président délégué de l'ANEL, député honoraire et maire de CHATELAILLON PLAGE, Renaud LAGRAVE, président du GIP Littoral Aquitain, et Marcellin NADEAU, Conseiller général de la Martinique et maire du PRECHEUR, ont assuré l'animation et la restitution de l'Atelier « Risques côtiers : quels outils et quelles stratégies d'aménagement pour les territoires littoraux ? » pour la 2ème édition des Assises Nationales des Risques Naturels, à BORDEAUX, les 2 et 3 décembre 2013.

Charlene MONNIER a représenté l'ANEL à la Commission d'attribution des Labels de France Station Nautique. Après une étude des dossiers de candidatures de niveaux pour les stations du réseau, le jury a reçu les représentants des sites candidats à l'entrée dans le réseau.

Jean-François RAPIN et Christine LAIR étaient présents à la nuit du Nautique. Ils ont participé pendant cette semaine aux différentes manifestations des collectivités représentées au Salon nautique et assisté aux présentations des partenaires du nautisme, CNSPSN, FIN, FFPP, FSN, SNSM...

Ce fut l'occasion pour les membres du CODCAP de se réunir pour envisager leurs axes de travail pour l'année 2014



ACTUALITES DU LITTORAL

ENVIRONNEMENT et LITTORAL

Economie maritime et littorale : le Premier ministre a réuni le Comité interministériel de la mer (CIMer)

Parmi les décisions importantes : la création d'une Délégation à la mer et au littoral, chargée de coordonner les différentes directions du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Trois axes d'évolution ont été retenus et dix mesures devraient suivre : autour de l'organisation du partage des usages (protection et valorisation durable des ressources de la mer; projet de loi biodiversité ; stratégie nationale de la mer et du littoral (SNML), documents stratégiques de façades ; sur la promotion de la compétitivité du pavillon français et la préparation des filières de demain (projet de loi permettant d'embarquer des gardes armés ; réforme de la loi de 1992...) et enfin, consolidation annoncée de l'action de l'État en mer pour le respect de la souveraineté dans les eaux sous sa juridiction

[Communiqué de presse Premier ministre, Comité Interministériel de la mer, 2 décembre 2013](#)

Risques naturels : proposition de loi relative à la prévention des inondations

Le Sénat a adopté la proposition de loi relative à la prévention des inondations. Les dispositions confiant la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations aux intercommunalités pour être exercée à l'échelle des bassins fluviaux, ont été supprimées (car elles avaient déjà été adoptées dans le projet de loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles).

Taxe inondation : report au 1er Janvier 2016, par un amendement du gouvernement au projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et affirmation des métropoles, de la taxe inondation qui doit permettre aux collectivités de financer l'entretien des cours d'eau.

[Les Echos, lundi 16 décembre 2013, p.2](#)

Communication: les Français s'estiment mal informés sur la conduite à tenir en cas d'alerte

Selon les résultats d'un sondage Ifop, les Français s'estiment mal informés sur les risques naturels (63 %) et industriels (75 %) auxquels ils sont exposés et ils sont à peine 22 % à savoir ce qu'il faut faire en cas de déclenchement des sirènes d'alerte, grâce toutefois à un document d'information communale.

[Maire info, 3 décembre 2013](#)

Energies Marines Renouvelables : 1^{er} Comité National des énergies renouvelables en mer (Cnem)

Lors de la 1^{ère} réunion de cette nouvelle instance « de dialogue et d'échanges » qui regroupe administrations, industriels, énergéticiens, associations environnementales, organisations professionnelles et collectivités locales, Philippe MARTIN, ministre de l'Écologie, a défini **3 grandes priorités pour le développement des EMR** : éolien posé, éolien flottant et hydrolien.

Le ministre a également annoncé le lancement d'une feuille de route pour le troisième appel d'offres.

[Le Marin, vendredi 15 novembre 2013, p.7](#)



2 décembre 2013

OUTRE MER

Risques naturels : un plan communal de sauvegarde (PCS) "tsunami" en MARTINIQUE

LA TRINITE et SAINTE ANNE sont les 1ères communes françaises dotées d'un PCS spécifique tsunami.

154 zones refuges sur le territoire des deux communes ont été identifiées, selon une analyse multicritères prenant en compte l'accessibilité, la sécurité, la disponibilité et la capacité d'accueil. Une signalétique a été installée sur le littoral et le long des principaux axes de communication pour indiquer la direction des zones refuges.

[Le Marin, vendredi 29 novembre 2013, p.22](#)



La palme IFRECOR 2013 décernée à BAIE-MAHAULT (Guadeloupe) et à la Région REUNION

Pour sa troisième édition, ce concours qui valorise les bonnes pratiques de préservation des récifs coralliens, herbiers et mangroves, a récompensé la Région REUNION pour le sentier sous-marin de la réserve naturelle nationale marine et la ville de BAIE-MAHAULT, pour le projet « Koud'men » de restauration de la mangrove.

[Linfo.re, 19 novembre 2013](#)

Recensement exhaustif des plages de Mayotte dans le cadre de la directive européenne

En devenant une Région européenne ultrapériphérique, le département est soumis à la directive européenne et va devoir apprendre à gérer ses plages : au 30 juin 2014, les communes devront avoir établi un recensement exhaustif des sites de baignades et l'avoir envoyé à Bruxelles.

[lejournaldemayotte.com/, 4 novembre 2013](#)

Quelle France dans dix ans ? La place des Outre-mer

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective présente le résumé de ses travaux sur les Outre-mer, en pointant les urgences sociales et environnementales et en soulignant les atouts des Outre-mer qui permettent de faire de la France la 2ème puissance maritime après les Etats-Unis avec ses 11 millions de Km2 sur tous les océans.

[Site du Premier Ministre, lettre n° 14, décembre 2013](#)

EUROPE

Surveillance efficace de l'état de l'environnement marin : projet COMMON SENSE, financé par l'UE

4,7 millions d'euros pour aider les Etats membres à contrôler efficacement l'état de l'environnement des océans et des mers et leur permettre de remplir leurs obligations liées à la directive cadre stratégie pour le milieu marin (DCSMM).

En projet, un système de surveillance maritime avec capteurs et plate-forme de gestion de données pour surveiller les métaux lourds, les déchets marins et le bruit sous-marin et obtenir des mesures de température et de pression.

[ec.europa.eu/index_fr, 12 décembre 2013](#)



PORTS TRANSPORTS PLAISANCE

Plaisance : report des modifications de calcul des taxes foncières

Les modalités d'application de la loi modifiant le calcul des taxes foncières des ports de plaisance ont été reportées au 1^{er} janvier 2015. Le nouveau mode de calcul figurant dans la loi de finances rectificative, instaurait une nouvelle valeur locative pour les postes d'amarrage (110 euros en Méditerranée ; 80 pour les autres ports et 55 pour les ports fluviaux). [Le Marin, vendredi 15 novembre 2013](#)

France Stations Nautiques : quatre nouvelles venues dans le réseau

4 nouvelles stations ont été labélisées Stations Nautiques : Berck sur Mer - Opale Sud ; Vannes Agglo - golfe du Morbihan ; Sévrier - lac d'Annecy et la Vallée de la Marne. [FSN, communiqué de presse du 14 décembre 2013](#)

PECHE

Pêche profonde : le Parlement européen rejette l'interdiction du chalutage profond

Alors que la Commission européenne avait proposé, en juillet 2012, d'interdire cette pratique, les eurodéputés ont finalement rejeté, l'interdiction du chalutage profond et des filets maillants de fond dans les eaux européennes et dans l'Atlantique du Nord-est.

[Le journal de l'environnement, 10 décembre 2013](#)

Le Parlement européen approuve la PCP

Le Parlement européen a adopté la réforme de la politique commune de la pêche (PCP) qui s'appliquera à partir du 1er janvier 2014. Cette réforme limite progressivement les rejets, renforce la gestion au RMD (rendement maximum durable) et supprime les aides au retrait.

[www.lemarin, 10 décembre 2013](#)

JURIDIQUE

Responsabilité de la commune du fait d'une carence dans l'exercice de la police des baignades

Le Conseil d'Etat a jugé, en vertu des dispositions de l'article L.2213-23 du CGCT, « il incombe au maire de la commune d'assurer la sécurité des baigneurs sur les plages et notamment de signaler les dangers qui excèdent ceux contre lesquels les intéressés doivent normalement se prémunir », que le maire qui omet d'avertir les baigneurs du danger que peut représenter une plate-forme flottante faisant office de plongeur commet une faute de nature à engager la responsabilité de la commune. [CE 19 novembre 2013, n°352955, AJDA, 2 décembre 2013, n°41-2013](#)



Lancement des Assises du Tourisme avec tous les acteurs concernés dont les collectivités locales

par Jean-Marc AYRAULT et confiées à Sylvia PINEL, ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme, pour réfléchir sur les voies et moyens d'une diversification plus forte de l'offre touristique française, son adaptation aux demandes des nouvelles clientèles, et viser l'amélioration de la compétitivité de notre offre notamment par l'investissement, l'organisation de l'accueil et la formation professionnelle.

Communiqué de presse du Premier ministre Jean-Marc AYRAULT, Hôtel de Matignon, 5 novembre 2013

CONSULTATIONS

Biotechnologies marines

La Commission européenne a ouvert une consultation publique sur les biotechnologies marines, sous forme d'un questionnaire sur Internet, elle est ouverte jusqu'au 10 février 2014 aux Etats membres, aux autorités régionales et locales, aux instituts de recherche, aux universités, aux organisations publiques, aux entreprises, à la société civile et aux citoyens.

http://ec.europa.eu/dgs/maritimeaffairs_fisheries/consultations/marine-biotechnology/index_en.htm

A LIRE

« **Les analyses stratégiques régionales** » menées par l'Agence des aires marines protégées afin de localiser et de qualifier, pour une région donnée, les enjeux de l'espace marin et proposer une stratégie de création et de gestion d'aires marines protégées adaptée à chaque région maritime (au sens écologique ou administratif).

<http://www.aires-marines.fr/Documentation/Les-analyses-strategiques-regionales>

« **Les données clés de la mer et du littoral** » Ce document, réalisé par le Service de l'Observation, des Statistiques du ministère de l'Écologie, l'Agence des aires marines protégées et l'Ifremer dans le cadre de l'ONML, synthétise actuellement 32 fiches thématiques. Chaque fiche thématique est toujours disponible dans son intégralité sur le site www.onml.fr <http://www.onml.fr/uploads/media/document.pdf>

AGENDA

Janvier 2014

22 Janvier : bureau du C.N.M.L. , à PARIS

Atelier du Conservatoire du littoral : « Retours sur investissement ? La contribution des espaces naturels littoraux à l'économie des territoires » les 22 et 23 janvier 2014 à LA ROCHELLE

15e Carrefour des Gestions Locales de l'Eau

29 et 30 Janvier 2014 à RENNES

Février 2014

Journées mondiale des zones humides

2 février 2014

15ème colloque annuel du Syndicat des Energies Renouvelables (SER)

Judi 6 février 2014 à PARIS, Maison de l'UNESCO

